

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires au 310, rue de l'Église à Donnacona, le mercredi 13 septembre 2017 à 19 h 00, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Laurette Côté	M. Sylvain Lefèbvre-Matte
Mme Marie-Claude Deschênes	M. Roger B. Plamondon
Mme Johanne Minville	M. Serge Tremblay
Mme Isabelle Mainguy	M. Yves Walsh
Mme Lina Moisan	

M. Benoit Bisson, représentant commissaire-parent pour le secondaire
Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le primaire.
Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDAA

ABSENCE

Aucune

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

M. Luc Galvani, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, Mme Marlène Bédard, directrice des Services éducatifs, Mme Claudette Julien, directrice adjointe des Services éducatifs, M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 00 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC19/17-18

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la commissaire Johanne Minville propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 septembre 2017 :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

De la séance extraordinaire du 13 septembre 2017

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1 Questions et correspondance des élèves

4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

5.1

6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES

6.1

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES

7.1

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

8.1

9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

9.1 Plan d'investissement - Génératrice à l'école Saint-Cœur-de-Marie

9.2 Nomination – Banque de professionnels

10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

10.1

11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

- 11.1
- 11.2

12. AFFAIRES NOUVELLES

- 12.1
- 12.2

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monique Delisle,

Secrétaire générale

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC20/17-18

9.1 PLAN D'INVESTISSEMENT – GÉNÉRATRICE À L'ÉCOLE SAINT-CŒUR-DE-MARIE

Considérant que le plan annuel des investissements 2017-2018 a été adopté par la résolution CC71/16-17 lors de la séance du 22 mars 2017 ;

Considérant que la Commission scolaire a mis de l'avant le projet d'installer une génératrice à l'école Saint-Cœur-de-Marie de Rivière-à-Pierre ;

Considérant que la procédure d'appel d'offres a été suivie pour le projet mentionné ;

Madame la commissaire Laurette Côté propose :

De procéder à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Watt Canada Inc.au montant de 119 930 \$ (avant taxes)

Que M. Jean-François Lussier ou M. Jérôme Marcoux respectivement directeur et coordonnateur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC21/17-18

9.2 NOMINATION POUR BANQUE DE PROFESSIONNELS

Considérant que la banque de professionnels sélectionnés le 27 novembre 2013 (CC28/13-14) doit être renouvelée, un comité de sélection a été formé de messieurs Louis Matte, Frédéric Lajoie et Mario Vincent;

Considérant l'appel d'offres publié dans les quotidiens et S.É.A.O. (Service Électronique d'Appel d'Offres);

Considérant l'analyse effectuée par les membres du comité de sélection des offres de services reçues, en conformité avec la procédure pour l'octroi des contrats de services professionnels pour les projets de rénovation et de construction des immeubles de la Commission scolaire de Portneuf;

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose :

D'accepter les recommandations du comité pour le choix des professionnels et de retenir les firmes suivantes :

Firmes d'architectes :

1. CCM2 Architectes;
2. BGLA Architecture et design;
3. Bouchard, Bussières, Carrier Architectes;
4. Brigad Architecture design;
5. Cuatro Architecture.

Firmes d'ingénieurs en structure et génie civil :

1. WSP;
2. Tetra-Tech QI Inc.

Firmes d'ingénieurs en mécanique et électricité :

1. LGT;
2. Tetra-Tech QI inc.;
3. Genecor Experts-Conseils inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC22/17-18

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose la levée de l'assemblée à 19 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

AUTRES SUJETS :

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune.

4.2 Questions et correspondance du public

Aucune.

5.1 Intervention des représentants du comité de parents

Aucune.

DOCUMENT REMIS :

Aucun